LE JARDIN D'EPICURE

***A**ssociation pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne*

CONTRAT SAISON 23 FROMAGES de CHEVRE

Le présent contrat est passé pour une distribution de Fromages de Chèvre issus de l'Agriculture Biologique, entre Gaec Faudon demeurant à Eyguières 13, certifié en Agriculture Biologique et l'adhérent de l'Amap Le Jardin d'Epicure .

Nom Prénom : N° de portable :

MODALITES D'ENGAGEMENT

L'amapien souscrit avec un crédit de 20 €, renouvelable, ce qui lui permettra de prendre des fromages en fonction de la disponibilité. La prise de fromages sera déduite du crédit.

.

Ce contrat est géré par le producteur.

Fromages de chèvre – Crédit de 20 €				
Date de prise	Montant déduit	Crédit	Produit	N° chèque

Fait à Istres le : *Le Producteur* *L'Amapien*